



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°22

REUNION du 13 et 17 décembre 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. DELORME Bernard.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS :

FORMATION FMI : les formations prévues les 18, 19 et 20 décembre sont reporté en janvier.

COURRIERS RECUS :

US PONT LA ROCHE et US LUSSAS : désidérata D6 2ème phase lu et note

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Le club de ROMANS SC n'est pas à jour du paiement du relevé n° 01 au 20/11/2018. En application de l'article 47.3 des RG de la LAuRAFoot, la Commission Régionale des Règlements leur inflige un retrait de 4 points au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.

D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

Le club de FC MAHORAIS DROME ARDECHE n'est pas à jour du paiement du relevé n° 01 au 20/11/2018. En application de l'article 47.3 des RG de la LAuRAFoot, la Commission Régionale des Règlements leur inflige un retrait de 4 points au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

DROME PROVENCE – BERG HELVIE 2 du 23/12/18 reporté au 13/01/19

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

AS PORTUGAISE VALENCE jouera dès à présent ses matchs le jeudi à 20h00 au stade de Briffaud.

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

RAPPEL : Les feuilles de match papier sont à envoyer par courrier postal à l'adresse du District

La transmission des FMI doit être effectuée avant les lundi midi.

En cas de feuilles de match papier celle –ci doivent être envoyée par courrier postal à l'adresse du District et non pas par mail à : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Trop de feuille de match sont encore trop incomplète, (manque numéro de match)

De plus 10 joueurs au maximum doivent figurer sur la feuille de match.

Les clubs ne respectant ces réglementations seront amendés.

FUTSAL :

Responsable :

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Courrier de PONT LA ROCHE informant de la fermeture du gymnase de LA ROCHE DE GLUN. Le club recherche une solution afin de continuer à faire jouer ses 2 équipes.

Suite à la décision de la commission de discipline décidant de suspendre à titre conservatoire le club de l'ACSF ANNONAY, le match ASCF ANNONAY – ENTENTE NORD DROME du 3/12/2018 est annulé.